

DOSSIER D'INSCRIPTION NOTICE EXPLICATIVE MASTER

Vous devez compléter les cadres du dossier et apposer votre signature en fin du document.
Ecrire très lisiblement et en majuscule.
Lorsqu'il vous est proposé plusieurs choix, mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse.

CADRE 1 - N°

N° INE : Tout étudiant scolarisé dans un établissement français secondaire ou de l'enseignement supérieur possède obligatoirement ce numéro.

Si vous étiez dans un lycée français, ce numéro appelé aussi BEA figure sur le relevé de notes du BAC.

Si vous étiez dans l'enseignement supérieur français, il figure aussi sur certains documents de scolarité qui vous ont été remis. S'il ne figure pas sur la carte d'étudiant ou sur les certificats de scolarité, l'intéressé(e) doit le demander à l'établissement d'origine avant de s'inscrire à l'INSA de Rennes.

Les étudiants étrangers en provenance de leur pays et n'ayant jamais été scolarisés dans un Etablissement se verront attribuer automatiquement un numéro à leur arrivée.

Attention le chiffre zéro (0) s'écrit Ø et la lettre O s'écrit O

Les départements comportent 3 chiffres. Ex. 75 = 075

CADRE 2 – ETAT CIVIL

Inscrivez le premier prénom (simple ou composé) tel qu'il figure sur votre extrait d'acte de naissance

Ville de naissance : pour les villes de Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement.

Attention de bien vérifier, toutes les données : nom-prénoms- date de naissance- lieu- pays figureront sur votre diplôme.

Préciser si vous êtes (seule) ou en couple et avec ou sans enfant à charge.

CADRE 3 – ADRESSE

Tout étudiant non hébergé dans une résidence INSA doit communiquer le jour de la rentrée ou à une date ultérieure son adresse à la Scolarité

CADRE 5 – ANNEE EN COURS

Indiquez si vous êtes étudiant en 5^{ème} année à l'INSA.

Les étudiants scolarisés parallèlement dans un autre établissement devront joindre le certificat de scolarité

CADRE 6 – BACCALAUREAT OU EQUIVALENCE

Précisez le type de bac. Ne pas oublier d'indiquer la mention et la date d'obtention

Equivalence : si vous êtes titulaire d'un titre étranger admis en équivalence ou tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures, vous devez l'indiquer ici sans oublier l'année d'obtention

Indiquez le type d'établissement fréquenté lors de l'obtention du titre renseigné précédemment. Ne pas oublier la ville, le Département et pour les étrangers le pays.

CADRE 7 – CURSUS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français.

Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France

- soit dispensant une formation diplômante post-bac (Université, IUT, facultés privées, IUFM, Ecoles d'ingénieurs, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs....)
- soit donnant accès aux études universitaires (ESEU, DAEU...)

Année de 1^{ère} inscription en université française

Il s'agit de l'année de 1^{ère} inscription dans une université **publique** française (**Université, IUFM et IUT**)

Année de 1^{ère} inscription à l'INSA de RENNES

Il s'agit de l'année d'inscription la plus ancienne sans tenir compte d'une éventuelle interruption.

CADRE 8 – DERNIER DIPLOME OBTENU

Indiquer le dernier diplôme que vous avez obtenu. Si vous en avez plusieurs, indiquer le plus élevé. Ne pas oublier de renseigner l'établissement.

CADRE 9 – SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE

Indiquer ici votre situation de l'année universitaire 2018/2019
Renseigner aussi l'établissement

CADRE 10 - BOURSES

Indiquer vos ressources, notamment si vous êtes boursier d'un gouvernement étranger.

Si vous êtes boursier sur critère social (gouvernement français), vous devez joindre l'**original** de l'avis conditionnel de bourse du CROUS, ou l'avis définitif de l'année à venir. Il vous permettra d'obtenir l'exonération des droits d'inscription, le jour de la rentrée. A défaut, si vous ne pouvez produire la notification de bourses, le jour de l'inscription, vous devrez vous acquitter des droits d'inscription, il sera néanmoins possible de vous rembourser par la suite sur présentation d'un RIB au service de Scolarité.

Les étudiants peuvent se connecter sur le site du Crous « dossier social étudiant » avec leur code INE et leur mot de passe et éditer leur notification de bourse. Attention de ne pas éditer la page de garde, la notification comprend 2 pages, avec votre nom, l'année universitaire, et l'échelon de bourse accordée. Toutes les notifications de bourses doivent parvenir par courrier (Original) et non par mail

CADRE 11 - SECURITE SOCIALE

Le numéro de sécurité sociale renseigné doit être votre numéro personnel et non celui du parent dont vous dépendez au regard de la sécurité sociale.

Les étudiants précédemment inscrits dans l'enseignement supérieur français sont automatiquement basculés à la CPAM de leur lieu de domicile.
Les étudiants nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur français devront s'affilier à la sécurité sociale sur le site www.ameli.fr

CADRE 12 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Responsabilité civile : Tout étudiant doit fournir obligatoirement une assurance responsabilité civile qui le couvre en cas d'accident ou de dommage causé à autrui. Celle-ci sert aussi pour les stages en entreprise.

CADRE 13 – PROFESSIONS (catégories professionnelles)

Veuillez indiquer la profession de vos parents et cocher les codes correspondant aux catégories socioprofessionnelles ci-jointes.

Code	INTITULE	Code	INTITULE
10	Agriculteur exploitant	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisan	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
22	Commerçant et assimilé	53	Policiers et militaires
23	Chef d'entreprise 10 salariés et plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Profession libérale (médecin, notaire, avocat, architecte)	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique (inclus officiers et élèves officiers des armées)	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques (inclus médecins hospitaliers, internes des hôpitaux)	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, de l'art et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadre administratif et commercial d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieur et cadre d'entreprise	71	Retraités, anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés (inclus Maîtres auxiliaires, Maîtres d'internat, surveillants, conseillers d'éducation)	72	Retraités, anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé

	fonction publique		
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales	82	Autres personnes sans activités professionnelles
47	Techniciens	99	Non renseignés

CADRE 14 - code CVEC

Contribution Vie Etudiante CAMPUS.

Tous les étudiants devront fournir l'attestation de paiement ou d'exonération de la contribution de (95 euros) et indiquez le code fourni, les indications figurent sur le site internet de l'INSA DE RENNES : Formation/Admissions/Cotisation Vie Etudiante.

CADRE 15 - AUTRE INFORMATION

Les étudiants doivent s'engager à respecter le règlement intérieur ainsi que la charte du bon usage informatique. L'ensemble de ces documents figure dans le LIVRET ETUDIANT.

Les étudiants ont aussi la possibilité de figurer (avec leur consentement) sur l'annuaire WEB de l'INSA.

NE PAS OUBLIER DE SIGNER LE DOSSIER